

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

LAURENT Henri, « La vie au Sanatorium Universitaire », in *La Revue mensuelle*, 1931, pp. 1-7.

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

Accessible à : http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/a11072_1931_pp1-7_f.pdf

A. M. Ganshof,
Souvenir des heures
difficiles de Leysin

La vie au Sanatorium Universitaire

M. Charles Bernard, directeur de la *Revue Mensuelle*, veut bien me demander mon témoignage sur la vie au Sanatorium de Leysin, pour le volume de mélanges qu'il a l'opportune idée de consacrer à l'œuvre accomplie et à l'œuvre future du Dr. Vauthier. J'accepte avec le plus grand plaisir, heureux de participer dans la mesure de mes forces — ou plutôt de ma faiblesse — à l'édification de cet utile mémorial. Si je ne me trompe, ce mémorial se propose pour but de rendre justice — comme on le fait trop peu — à l'idée-force absolument originale qui est au centre de l'œuvre sociale du Dr Vauthier ; mais aussi, après avoir raconté ce qui a déjà été réalisé, après avoir, comme on dit, fait le point, il se doit de montrer ce qui reste à faire : s'appuyer sur les réalisations du passé pour prouver la possibilité de celles de l'avenir ; montrer en quoi les conceptions et l'idéal que résume le nom du Sanatorium universitaire de Leysin, épousent, sur le théâtre modeste, mais infiniment fécond de la médecine sociale, la direction et le rythme des larges courants idéologiques d'entr'aide, de rapprochement et de synthèse internationale qui mènent le monde d'aujourd'hui. Par là s'offrira une autre occasion de rendre au Dr. Vauthier l'hommage auquel il tient sans doute le plus : admirer assez son œuvre pour lui apporter, comme le fait M. Bernard, un concours efficace dans la réalisation du *magnum opus* de sa vie, le Sanatorium universitaire international.

Evoquer la vie intellectuelle et morale au S. U., c'est bien difficile. Ceci n'est pas un vain mot. Depuis des mois, je suis redescendu « en plaine » — comme on dit là haut — j'ai retrouvé la vie trépidante des villes, les soucis, les combats quotidiens, j'ai peu à peu repris l'habitude d'observer à l'égard de mon prochain les préceptes élémentaires du *struggle for life* qui sont la condition *sine qua non* du durer et du réussir. Et déjà s'enveloppe des voiles du passé le souvenir lumi-

neux de la vie des montagnes d'où étaient absentes toutes ces laideurs nécessaires. L'évoquer d'ici, d'en bas, offre toutes les difficultés propres « à la recherche du Temps perdu ».

S'il est une catégorie d'êtres humains que découvrent particulièrement les conditions qui s'imposent au traitement de la tuberculose, c'est celle des savants, des érudits, des étudiants, de tous ceux qui vivent par la pensée. Le plus souvent, le nom de la maladie leur est brutalement découvert — souvent trop tard — le jour même qu'il faut partir au plus tôt pour la campagne ou la montagne. Du jour au lendemain, il faut abandonner tout ce qui faisait pour eux l'intérêt de la vie : livres, cours, thèses, professeurs et camarades, la douceur des travaux de bibliothèque ou de laboratoire, les « disputations » sans fin sur les thèmes scientifiques. Le voilà transporté en montagne. On sait que le traitement de la tuberculose pulmonaire comporte, dans tous les cas, la cure de repos au lit et l'immobilité complète à raison de sept heures par jour au moins, en sus du sommeil, et la proscription formelle de toute fatigue, si minime soit-elle, de toute distraction, allant même jusqu'à l'interdiction de certaine littérature. Les phtisiologues ne font aucun mystère d'avouer que, si les stations de montagnes sont l'endroit idéal pour la guérison des affections pulmonaires, c'est non seulement en raison de la réunion de conditions climatériques exceptionnellement favorables, mais aussi en raison de l'éloignement des grands centres urbains et de toutes les occasions de distractions, de fatigues, de vie irrégulière, qu'entraînent forcément le séjour dans les villes, ou même de courts séjours qui interrompraient une cure. Cette cure va durer un laps de temps qui est rarement inférieur à 18 mois. Voilà notre jeune malade privé brusquement de ses principales raisons de vivre, et contraint de mener une existence qui rappelle — aux apparences près — celle d'un prisonnier (1). Songez que ce brusque chan-

(1) Un très médiocre roman français sur la vie sanatoriale a pourtant un bon titre : *Les Captifs*. — Il s'est trouvé à Leysin même un médecin célèbre qui affirmait non sans raison que « l'ennui fait partie de la cure ».

gement survient au début de sa maladie, au moment où il n'a pas encore accepté la réalité, au moment surtout où il n'a encore tiré de cette épreuve aucune philosophie. Le voilà transporté dans un de ces sanatoria où la vie se partage exactement entre le manger et le dormir, entre la cure, les interminables conversations sur la maladie, et le bridge et le poker. Je vous demande où est l'esprit trempé d'un triple airain qui puisse résister à une pareille épreuve et ne pas sombrer dans le désespoir, du moins dans une sorte d'atonie morne et insurmontable.

Le Dr Vauthier, qui avait pu observer, au début de sa carrière, les ravages moraux de la vie sanatoriale chez les jeunes intellectuels, a eu une idée, une seule, mais qui suffit à lui assurer une place de choix dans l'histoire, qu'on écrira bien un jour, de la médecine dans ses rapports avec la vie sociale. Il a centré toute sa vie autour de la réalisation de cette idée d'un sanatorium qui fût un Sanatorium universitaire dans la pleine acception des deux termes ; où toutes les règles de la phthisiothérapie seraient rigoureusement respectées, et où l'universitaire, professeur, assistant ou étudiant, trouverait un milieu favorable à la poursuite de ses études et de ses travaux. Rarement, réussite a été aussi complète que celle de cette entreprise. Et ce qui est remarquable, c'est que l'idée du Dr Vauthier a sa vie propre sous sa direction, en dehors de lui. Elle est, elle devient ce que ses premiers collaborateurs, les malades, la font eux-mêmes, la sculptant, la perfectionnant sans cesse avec lui.

Le premier aspect de la vie au S. U., ce qui frappe tout d'abord le visiteur qui pénètre la vie intime de la communauté, c'est qu'il n'y constate pas la rupture brusque avec la vie académique antérieure, dont nous avons dit plus haut les effets désastreux. Le « climat » de la maison est celui de la jeunesse studieuse qu'on trouve dans les universités sous toutes les latitudes. On y rencontre à chaque instant des traces du commerce intellectuel qui unit ces jeunes gens, venus de tous les points de l'horizon scientifique, de toutes les facultés de tous les pays. Deux ou trois fois par semaine, un conférencier venu de la plaine est l'hôte du Sanatorium universitaire. Son action est double. Il donne

une ou deux conférences ou leçons sur un sujet de sa discipline et cette leçon est suivie d'un échange de vues, d'une discussion. Les malades alités tirent de cette leçon et de la discussion qui suit presque autant de profit que les valides : leçons et discussions sont, en effet, radiodiffusées dans toutes les chambres. Puis, le conférencier consacre tout le reste de son séjour à des entretiens particuliers au cours desquels visiteur et pensionnaire s'ouvrent l'un à l'autre, se racontent leurs études, leurs travaux en cours. J'ai vu s'établir de la sorte au S. U. des relations scientifiques extrêmement fécondes, des contacts plus étroits peut-être que dans la vie académique ordinaire, où les occasions d'entretien direct entre professeur et étudiants manquent parfois par la faute des professeurs ou la timidité des étudiants. Le gros du contingent des conférenciers du S. U. est formé par les professeurs de facultés des huit universités suisses. Mais il suffira de citer, entre plusieurs douzaines d'autres, les noms célèbres de Julien Benda, Robert de Traz, William Martin, Binding, Georges Duhamel, pour rendre compte de la variété et de la multiplicité des relations qui unissent étroitement le S. U. à toutes les manifestations de la vie intellectuelle de la plaine. Au cours de la dernière année académique, un nouveau progrès a été réalisé par l'organisation d'un cycle de leçons sur la politique des grands Etats européens, données en partie par des diplomates et des spécialistes venus de Genève, en partie par des universitaires des diverses nationalités représentées au S. U. Bref, un véritable cours universitaire a été donné pendant plusieurs mois à Leysin (1), dans un esprit de compréhension mutuelle dont tout le monde s'est félicité.

Je viens de dire que ce cours avait été donné en partie par des pensionnaires malades du S. U. C'est en effet un autre trait de la vie dans cette admirable institution, que les principes d'entraide et de *self-government* à l'américaine sont appliqués dans le fonctionnement des divers organismes qui y entre-

(1) Les cours universitaires de Davos, qui offrent une plus grande variété, ne durent guère plus de deux semaines, ne constituent donc pas une ressource intellectuelle permanente pour les malades de l'endroit.

tiennent la vie intellectuelle. Pour ne citer que les offices les moins humbles, la conservation de la bibliothèque, l'entretien de tout le matériel radiophonique et la communication avec les principales stations européennes de radiodiffusion, l'observation de la climatologie de Leysin, sont assurés par des commissions composées d'étudiants malades en résidence au S. U. Par exemple, la bibliothèque toute jeune et bientôt à l'étroit, compte déjà 8.000 volumes. La quantité importe peu. Pour une bibliothèque universitaire comme celle-ci, les problèmes d'organisation qui se posent sont les mêmes que pour une bibliothèque dix fois plus grande. Acquisitions, catalogue, prêts au dedans et au dehors, tous ces services sont assumés par quelques pensionnaires malades.

Voilà prouvé, semble-t-il, que chacun au S. U. travaille dans la mesure de ses forces (1). Comme dans tous les groupes sociaux, il arrive qu'au S. U., au cours d'une conversation, on en vienne à porter un jugement sur un des « commilitons » : l'un des plus graves reproches qu'on puisse faire alors est celui de paresse ou même d'inactivité, de non coopération au maintien de l'atmosphère de la maison. Il faut avoir vécu dans le milieu dissolvant d'un autre sanatorium pour comprendre la portée de cette remarque. Mais la haute tenue intellectuelle n'est pas la caractéristique essentielle de la vie au S. U. Elle sous-entend un réel effort de développement de la vie intérieure, et c'est bien mieux.

Ces jeunes gens, venus de toutes les extrémités de l'horizon européen (2), voisinent sans que la moindre friction vienne assombrir leurs relations : les exceptions à cette règle sont infiniment rares et les coupables sont aussitôt unanimement condamnés. Une profonde amitié y unissait Français et Allemands. C'est que le

(1) De nombreuses thèses de médecine, de théologie et de sciences politiques ont été élaborées au S. U. et imprimées ensuite. Des exemplaires en sont déposés à la bibliothèque. Avec les livres dédicacés des savants et des écrivains visiteurs, ce sont les ouvrages les plus chargés d'enseignement actif, qui soient sur les rayons.

(2) 18 nationalités représentées sur 44 pensionnaires en 1930.

sentiment national, l'esprit de clocher, toutes ces réalités particulières qui déterminent nos opinions et nos réactions, que nous le veuillons ou non, cèdent le pas ici à une sorte d'esprit de corps, fondé sur la communion dans l'épreuve, fondé aussi sur la conviction qu'un physicien allemand et un physicien français conservent ensemble un patrimoine commun à tous les pays. Cet esprit de corps est encore fait d'un profond optimisme entretenu malgré l'épreuve et, j'ose dire, grâce à l'épreuve qui est infligée à chacun. La vie est ce qu'on la fait. Rien ne sert de récriminer contre le sort. Pourquoi ne pas accepter cette épreuve comme une expérience salutaire, pourquoi ne pas profiter du calme et du rythme régulier de cette vie de retraite, loin de la bousculade haletante des villes, pour méditer, réfléchir, regarder en soi, comme il est devenu à peu près impossible de le faire en bas ? Les longues heures de silence et de repos sur la galerie de cure ou le solarium, sans autre compagnie que celle des montagnes qui élèvent le regard des yeux et de l'esprit vers les hauteurs, deviennent ainsi peu à peu des occasions de méditation. On y prend l'habitude de mettre toujours plus d'ordre dans ce chaos qu'est le flux de la pensée de l'homme seul.

Le culte de la vie intérieure va de pair avec le développement de la vie morale, le souci de la tenue morale. On a dit un jour que pas un seul être n'est mort sans beauté au Sana. Où qu'ils aient cherché leur consolation — dans les secours de la religion, ou dans la seule conscience d'avoir bien rempli leur vie — tous ceux qui sont morts ont été courageux. Le spectacle de la mort de quelques-uns a été beau et édifiant.

Si je ne craignais de commettre un sacrilège aux yeux des anciens soldats du front, je comparerais volontiers l'esprit qui règne à l'Universitaire à celui qui animait une compagnie de soldats au feu. Même esprit d'entr'aide et de sincère confraternité ; aucun mérite à cela : ce n'est possible que parce que l'une et l'autre communauté sont provisoirement soustraites aux conditions normales de la vie sociale, à la loi de la concurrence des individus. Même discipline, même soumission à une règle commune. Même va-et-vient perpétuel dans la composition de la troupe : la plaine

— comme une sorte de vaste dépôt — envoie de nouvelles recrues, des « bleus » vite adaptés et encadrés et adoptés par les anciens ; la plaine les reprend et parfois les renvoie. Au-dessus de ce va-et-vient qui transforme sans cesse la physionomie extérieure de la troupe, l'esprit et les traditions de corps qui restent la grande réalité. Mêmes épreuves subies en commun, et surtout même présence continuelle de la mort, qui vient ravir périodiquement les meilleurs, puisque ce sont eux qui ont le plus souffert, qui ont été silencieux et grands. Ce jour-là, la maison entière prend le deuil, on conduit le pauvre corps en terre, les valides encadrent la bière comme une haie de soldats, ils défilent devant sa tombe ouverte. Puis, après le dernier adieu, on resserre les rangs dominés par la chère mémoire du mort.

En terminant ce message, je tiens à m'excuser auprès de mes chers amis de Leysin. Non point de n'avoir pas su tout dire. Mais bien plutôt d'avoir dit quelque chose. L'expérience qu'on acquiert à Leysin, les biens précieux qu'on en rapporte, ne s'accommodent guère que du silence. Ils font partie du trésor intime des âmes qui n'a pas besoin d'être exposé à la lumière, qui souffre même de l'être, car il risque d'en être aussitôt terni.

Bruxelles 13 juin 1931.

Henri Laurent,

Dr en philosophie associé C.R.B.
à l'Université de Bruxelles.

Règles d'utilisation de copies numériques d'oeuvres littéraires, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B,, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des A&B et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les A&B appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines défauts peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme

<http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemple de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées – basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemple à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives et Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux Archives & Bibliothèques dans les documents numérisés est interdite.